



Des rencontres organisées pour accompagner la prise de fonction des élu-es délégué-es à la politique de la ville et leurs collaborateurs des collectivités adhérentes à Villes au Carré.

Retour sur un premier cycle de trois visioconférences avec trois expert-es sur des sujets structurants : inégalités sociales et territoriales, articulation entre politiques sociale et urbaine et participation des habitant-es. À retrouver en replay sur le site de Villes au Carré [ICI](#)

## LA POLITIQUE DE LA VILLE, EN BREF

**La politique de la ville est une politique de réduction des inégalités sociales et des écarts de développement entre territoires. Une politique de transformation de l'action publique et des alliances,** initiée par l'Etat depuis les années 80. **Elle se concentre sur des « quartiers prioritaires » (QPV)** repérés par un critère de bas revenus et de concentration démographique [plus de 1000 habitant-es].

**Cette politique transversale agit à la fois sur des leviers sociaux, économiques et urbains,** afin de résorber le décrochage des habitant-es de ces quartiers. Elle mobilise le droit commun de tous les partenaires et des crédits publics supplémentaires. Officiellement de la compétence des intercommunalités, cette politique est aussi mise en œuvre sur le terrain, par les villes concernées, avec le soutien de l'Etat, via les délégué-es du préfet.

## POUR RELEVER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI : 7 LEVIERS D'ACTION POUR LES ÉLU-ES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- 1 > Première condition, une bonne gouvernance de la politique de la Ville. Coordonner les élu-es, les services** qui interviennent sur les quartiers au sein d'instances communes ; articuler l'EPCI, la commune ayant des quartiers et l'Etat.
- 2 > Face à l'isolement et à la pauvreté, prévoir un accompagnement renforcé des ménages :** soutien, médiation, aide à l'aménagement des logements, décohabitation, accès à l'insertion...
- 3 > Face au creusement des inégalités avec la crise, privilégier les dispositifs d'emploi** et d'emploi des jeunes et des femmes en particulier.
- 4 > Enjeu de l'éducation et de la lutte contre le décrochage scolaire, définir un projet pour l'école :** un projet urbain de mixité sociale, un projet pédagogique innovant, un climat favorable aux filles et aux garçons. Suivre l'exemple des Cités éducatives.
- 5 > Face au repli sur soi et à la défiance institutionnelle, « aller vers »** les habitant-es pour connaître leurs besoins et leurs envies. Un moyen de faire vivre les conseils citoyens et de revivifier la démocratie locale. Prévoir un accompagnement technique pour l'animation des conseils citoyens et une reconnaissance des élu-es par des rencontres.
- 6 > S'appuyer sur un collectif d'allié-es composé d'acteurs et d'actrices de terrain,** pour co-construire les expérimentations avec les habitant-es, ainsi que sur un **équipement phare** du quartier [comme par exemple la maison du projet du PRU], qui pourra accueillir ces démarches.
- 7 > Définir un plan « actions - projets » lisibles et motivants pour les habitant-es** qui s'inscrivent dans le temps [petits aménagements, jardins partagés, projets environnementaux] et qui s'inscrivent dans des enjeux sociétaux [égalité femmes-hommes et transition écologique].

## Observer les quartiers prioritaires : les inégalités se creusent avec la crise sanitaire

Expert :

**Hervé GUERY, COMPAS, cabinet d'analyse socio-démographique**

Les quartiers prioritaires sont des quartiers de publics majoritairement pauvres et précaires, principalement composés d'un habitat collectif social ou de copropriétés.

- 52 quartiers en politique de la ville (QPV)
- 19 contrats de ville
- 29 communes en politique de la ville
- 19 agglomérations en politique de la ville
- 4 territoires entrants
- 6,1% de la population du territoire en QPV

En région Centre-Val-de-Loire, dans les communes abritant un QPV, 20% de la population y réside ou plus.

### ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

Non, ces quartiers ne sont pas peuplés que de grandes familles ! On y trouve autant sinon plus de ménages d'une seule personne qu'ailleurs. Souvent des étudiant-es, des hommes seuls, des femmes âgées.

Non, ce ne sont pas des territoires d'inactifs ! 63% des revenus proviennent du travail mais il s'agit d'emplois précaires, à basse qualification et à basse rémunération.

Non, ce ne sont pas des territoires d'assistés ! Le niveau des revenus de redistribution (prestations et retraites, pensions) est beaucoup plus faible (423 € par habitant) que la moyenne régionale (600 €).

Non, ils ne sont pas les principaux usagers des services publics ! Les usagers des services publics sont moins nombreux dans les QPV qu'ailleurs : par exemple moins de licenciés des clubs sportifs, de bénéficiaires des modes de garde pour enfants, de la restauration scolaire et des dispositifs périscolaires, d'usagers des conservatoires de musique...

### LA CRISE SANITAIRE CREUSE LES INÉGALITÉS ET ACCENTUE LES BESOINS SOCIAUX

La crise sanitaire met en exergue plusieurs sujets sensibles qui vont accroître les inégalités.

### "L'EFFET QUARTIER" PÉNALISE LES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES

« L'effet quartier », c'est un effet de réputation qui renforce les difficultés, c'est la faiblesse du réseau relationnel qui permet à d'autres de saisir des opportunités d'emploi ou de mobilité, c'est un « entre soi » enfermant pour les habitant.es et les jeunes en particulier.

Des exemples ? L'orientation scolaire est presque systématique en lycée professionnel dans ces quartiers à niveau égal, qu'elle ne l'est dans d'autres quartiers ; la probabilité d'être au chômage à CSP égal est plus forte ; les taux d'activité des femmes sont en baisse dans ces quartiers lors qu'elles font de meilleures études que les garçons.

Par le premier confinement, elle a isolé à la maison des écoliers qui manquaient d'outils informatiques, et dont les parents parfois maîtrisent mal la langue française, et le plus souvent n'ont pas accès aux usages numériques pour se former. Les conditions de vie dans les familles nombreuses sont défavorables compte-tenu de la taille des logements. Le risque de décrochage ne peut que s'accroître dans un contexte où déjà l'absence de mixité avait des conséquences sur les parcours, la réussite scolaire et l'orientation professionnelle. Globalement, la crise sanitaire, qui a nécessité les outils numériques, accroît la fracture numérique déjà prégnante dans les quartiers.

Les emplois précaires, à bas niveau de qualification, les plus représentés dans les quartiers, seront les plus concernés par les suppressions d'emplois. En région Centre, une entreprise sur deux créée en QPV est en auto-entrepreneur. Ce sont ces publics, vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté, qui seront les plus touchés.

Les ménages isolés, souvent fragiles aux plans sanitaire et psychologique, notamment les personnes âgées, voient leur isolement renforcé, et leur situation s'aggraver. Les jeunes filles et les femmes sont victimes de l'augmentation des violences conjugales.

# L'opportunité du renouvellement urbain pour mener des projets à impact social et environnemental

Experte :

**Laurence DINI, GERAU CONSEIL, conseil en renouvellement urbain**

### FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES, LE RENOUVELLEMENT URBAIN OFFRE DES LEVIERS QU'IL FAUT SAISIR

Ces leviers reposent tout d'abord sur le désenclavement du quartier et le développement des mobilités (bus, tramway, chemins...) vers la ville et vers les zones d'emploi. Le contenu du projet vise ensuite à diversifier les fonctions. Renforcer les équipements, l'immobilier économique, le commerce, permet de réintroduire des services dans le quartier. Le projet urbain est aussi un projet de déconcentration du logement social (démolir ici, reconstruire ailleurs), assorti d'une politique d'attribution qui encourage à limiter également la concentration des ménages les plus pauvres dans un même secteur. Les travaux occasionnés par le projet permettent de mettre en place des clauses d'insertion à destination des populations du quartier, un outil qui marche bien, à utiliser au maximum (même au-delà des PRU).

### QUATRE OUTILS CLÉS POUR UN RENOUVELLEMENT URBAIN EN SUPPORT D'UN PROJET SOCIAL

1 > L'équipement de quartier à rénover ou construire, occasion de réfléchir à un vrai projet social avec les habitant-es.

2 > Les écoles à rénover ou à reconstruire, un levier majeur pour l'attractivité et la mixité future du quartier. Bien réfléchir à la localisation de l'école dans la carte scolaire (éviter les re-concentrations de publics en difficulté), au projet éducatif et à l'égalité entre les filles et les garçons (ex : aménagement de la cour).

3 > L'immobilier économique, au service du projet social, peut accueillir une régie de quartier, des permanences pour l'emploi, des entreprises d'économie sociale et solidaire, des premiers locaux pour les entrepreneurs qui se lancent, un tiers-lieux...

4 > La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, un relais entre les habitant-es et tous les services urbains, permet une action visible sur le terrain, des résultats à court terme sur le cadre de vie.

### POSER UN REGARD NOUVEAU SUR DEUX ENJEUX SENSIBLES

L'égalité femmes -hommes dans les quartiers et la place des femmes dans l'espace public.

Globalement, la condition des femmes s'aggrave dans les quartiers [taux élevé de familles monoparentales, activité en baisse, repli sur la sphère domestique ...]. Un enjeu d'égalité existe dans les aménagements extérieurs, dans la participation aux activités, dans la gestion des situations d'insécurité ; qui nécessitent d'être très vigilant-es.

En réponse, il faut chercher des activités et réfléchir à des aménagements qui rééquilibrent les usages, redonnent confiance et assurent une reconnaissance des pratiques et de la présence féminines.

Les quartiers dans la transition écologique : les enjeux environnementaux sont aussi des enjeux sociaux.

Plusieurs exemples concrets : les économies d'énergie dans les logements, la gestion de l'eau et des déchets. Parmi les projets porteurs au plan social, évoquons les projets « d'agriculture urbaine », en faveur de l'alimentation et de la santé [voir l'appel à projet ANRU « Quartiers fertiles »]. De nombreuses initiatives locales vont dans ce sens [Jardins potagers du Sanitas à Tours ou à Blois].



## 3<sup>ème</sup> matinale

# Installer ou relancer une démarche participative, c'est possible !

Expert :

**Bernard BENSOUSSAN, Voix Publiques, agence spécialisée dans la participation citoyenne.**

### POURQUOI UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

La participation citoyenne relève d'un enjeu véritablement démocratique, pour lutter contre la défiance institutionnelle et l'abstention, pour redonner une voix aux « invisibles », recréer du lien social sur les quartiers.

La Loi Lamy de 2014 a instauré l'obligation de conseils citoyens dans les QPV. Aujourd'hui, de nombreuses interrogations se font jour : Comment éviter l'essoufflement des conseils citoyens ? Assurer et renouveler leur mobilisation, leur animation ? Quelle doit être le rôle des élu·es vis-à-vis de ces conseils ? Les premiers bilans font état de quelques réussites mais des instances qui restent un peu marginalisées et éprouvent des difficultés à trouver leur place. Les conseils citoyens ont un grand besoin d'être accompagnés [pédagogie, reformulations, aides techniques, formations, communication...] dans la durée.

### LA CO-CONSTRUCTION NÉCESSITE DE PRÉCISER LES OBJECTIFS ET LA STRATÉGIE POURSUIVIE

D'abord, il faut se poser les bonnes questions sur les attentes de la co-construction.

Son utilité ? Pour quelle partie du projet ? Avec qui ? A quelle échelle ? Dans quels délais ? Quel est l'intérêt des élu·es et des membres des conseils citoyens ? Quels seraient les outils pour le faire ? Les réponses permettent de définir le niveau d'ambition et les modalités de la participation.

Face aux difficultés à mobiliser les populations, deux premières propositions concrètes :

1 > « Aller vers » les habitant·es, à leur rencontre dans les lieux qu'ils fréquentent [centres sociaux, sorties d'écoles, marchés...]. S'appuyer aussi sur les structures relais.

2 > Être clair sur le rôle de chacun : le temps de la co-construction avec les habitant·es, diffère du temps de la décision qui revient aux élu·es.

**ENJEU** : la participation citoyenne est un moyen de pacifier les relations sociales et de recréer de la cohésion dans des quartiers parfois clivés, ou organisés en communautés, avec des habitant·es isolé·es ou en repli sur soi. C'est aussi un moyen de répondre au plus près des besoins des habitant·es.

### DEUX PRÉALABLES A LA BONNE MISE EN OEUVRE DE CETTE CO-CONSTRUCTION

1 > La communication : faire exister la démarche, la porter à la connaissance de la population ; valoriser les temps forts de la concertation ; donner envie de suivre son processus, de sorte que les habitant·es s'approprient le projet.

2 > La mobilisation : prendre en compte le fait que les habitant·es se positionnent différemment dans la démarche participative ; suivre leur degré de participation du début à la fin du projet.

### UNE CLÉ POUR AGIR : LES ACTEURS ET LES ACTRICES DE TERRAIN

Centres sociaux, centres de loisirs, médiateurs et médiatrices, personnels des écoles : de vraies ressources pour co-construire et animer des projets qui répondent aux besoins des habitant·es.

Villes au Carré est le centre de ressources et d'expérimentations des élu·es, des acteurs et actrices publics et privés, des citoyen·nes qui veulent améliorer les conditions de vie des habitant·es des quartiers de la politique de la ville en région Centre-Val de Loire.

Contact@villesaucarre.org - 02 47 61 11 85  
Directrice de publication : Cécile Dublanche  
Rédaction :

Laurence Dini, Marie-Noëlle Pinson et Anne Gauvin